

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 38 (1900)
Heft: 20

Artikel: Les cancoires
Autor: V.F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-198161>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
 Grand-Chêne, 11, Lausanne.

Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
 St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
 Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements.

BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50 ; six mois, fr. 2,50.

ETRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
 S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.

Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
 la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Les cancoires.

L'Académie appelle ces bestioles des hanne-
 tons. Vous me permettrez cependant de leur
 laisser le nom qu'elles ont chez nous et qui
 leur va si bien. Cancoire ! Comme c'est plus
 expressif ! Il n'y a que le peuple pour forger
 de ces mots-là. *Hannelton* n'a pas de nerf ;
hannelton est long, terne et flasque. Dites un
 peu : les *hanneltons*, sans faire la liaison ; si
 cela flatte votre oreille, c'est que le sens de
 l'harmonie vous manque. Articulez au con-
 traire : les *s' hanneltons*, et vous passerez pour
 ignare. Non, voyez-vous, la vraie prononcia-
 tion de *hannelton* est : *cancoire*. C'est l'avis de
 tout le monde à Belmont sur Lausanne. La
 fête du village a lieu là-haut le premier di-
 manche de mai et se nomme l'*abbaye des can-
 coires*, parce qu'elle coïncide avec la venue de
 ces amateurs de jeunes pousses, et non parce
 que, comme le prétendait un mauvais plaisant,
 les villageois font ce jour-là la chasse aux can-
 coires à coups de carabine. *Abbaye des can-
 coires*, c'est depuis des générations le terme
 consacré. Le syndic, le régent, le pasteur lui-
 même ne connaissent pas d'autre manière de
 s'exprimer. Vous parleriez d'*abbaye des hanne-
 tons* que nul ne vous comprendrait. Peut-être
 même verrait-on dans cette expression quel-
 que allusion blessante et vous ferait-on passer
 l'envie de remettre les pieds à Belmont.

Quel dommage que la cancoire ne vaille pas
 le diable pour l'agriculture ! Une si bonne
 bête, au demeurant. La joie des écoliers ; in-
 souciante, turbulent et bourdonnant comme
 eux. Elle ne leur en veut pas de ce qu'ils l'at-
 tachent par une patte à un fil en lui chantant
 à tue-tête :

Vole, vole, ma cancoire ;
 Il fera beau temps demain.

Docilement, elle se laisse atteler à des en-
 gins en papier qui sont des tombereaux, des
 calèches, des omnibus ou des chars à ridelles.
 Elle promène ces véhicules en décrivant des
 zigs-zags d'un imprévu qui stupéfie d'admira-
 tion leurs automédons. Sur le bord d'un ba-
 quet qui figure le Léman, le lac de Neuchâtel
 ou le lac de Joux, on peut la voir haler des em-
 barcations, jusqu'au moment où piquant une
 tête elle jette le trouble dans la flotille et dans
 l'âme des amiraux.

La cancoire est le bétail à cornes des tout
 jeunes citadins. Dame ! à la ville on fait comme
 on peut. On n'y a pas tant de ces belles bêtes
 au manteau Viquerat, qui sont la gloire de
 nos agriculteurs, faut bien se contenter des
 braves petites cancoires. On leur bâtit des éta-
 bles et des granges ; on les mène paître dans des
 parcs clos de hautes palissades, et pour qu'elles
 broutent gentiment, on leur siffle un air cares-
 sant, tout comme aux chevaux qui font des
 manières pour tremper leurs naseaux dans
 l'eau froide de la fontaine. La grande affaire,
 pour les éleveurs en herbe, c'est d'avoir des
 cancoires de plusieurs grandeurs et aux ailes
 d'un brun différent. Les sujets les plus gros
 sont les taureaux et les bœufs ; les autres, les
 vaches, les génisses et les *modzons*. Il y a des

foires où l'on peut se payer des troupeaux
 entiers de la race vaudoise, garantie pure, à
 l'exception du ventre, qui persiste à demeurer
 du beau noir des vaches gruyériennes.

Au besoin, tout ce bétail se transforme en
 bêtes fauves et peuple des ménageries. On a
 alors des représentations émouvantes dans
 la cage centrale, avec un dompteur ou une
 dompteuse, la cravache à la main, faisant man-
 œuvrer avec un extraordinaire sang-froid les
 plus redoutables sujets de l'Atlas ou des jung-
 les de l'Inde : « Hop là ! Saïda ! » Parfois, les
 lions, les tigres royaux, les panthères, les ja-
 guards, les léopards, les pumas brisent leurs
 barreaux et s'échappent, au grand désespoir
 du directeur de la ménagerie, d'autant plus
 que c'est généralement à ce moment-là qu'un
 coup de balai maternel achève de disperser la
 collection zoologique.

Il faut n'avoir jamais eu l'âme d'un gamin
 pour ne pas s'être délecté en la compagnie
 des cancoires. Que ne peut-il durer ce temps
 où elles suffisent à notre félicité !

On dit qu'il n'y a plus d'enfants. J'ai constaté
 avec bonheur que cette affirmation n'est pas
 vraie à l'époque des cancoires. Les mioches
 d'aujourd'hui portent à nos amies de jeunesse
 le même amour que celui dont nous étions
 possédés. Ils ne vont pourtant plus jusqu'à les
 décapiter pour en sucer la cervelle, ainsi que
 tel d'entre nous le faisait. En quoi, ils ont rai-
 son, car le cerveau de cancoire n'a rien qui
 flatte autrement le palais ; c'a un goût fadasse
 et huileux qui rappelle à la fois la noisette
 rance et le *barbouzet*.

En ce mois de mai 1900, la joie a été vive
 dans le monde des écoliers. Nous avons eu la
 sortie triennale des cancoires. Selon un arrêté
 du Conseil d'Etat, tout propriétaire doit se li-
 vrer au cancoironnage, c'est-à-dire capturer
 de ces animaux à raison de dix litres par hec-
 tare. Chasse forcée. En certaines régions du
 canton, cela est allé tout seul, le gibier étant
 abondant. Ailleurs, chasseurs et rabatteurs en
 ont été pour leurs efforts et sont rentrés bre-
 douilles. Alors, pour ne pas les voir condam-
 ner à l'amende, des voisins bénévoles leur ont
 permis d'organiser une battue sur leurs terres.
 D'autres ont envoyé leurs enfants secouer
 dans les forêts les hêtres et les chênes aux
 feuilles naissantes ; d'autres encore, à la
 bourse bien garnie, ont acheté leurs décalitres
 de cancoires à beaux deniers trébuchants. En-
 fin, il en est quelques-uns qui attendent philo-
 sophiquement, pour faire leur provision obliga-
 toire, que mesdames les cancoires viennent
 rendre visite aux bourgeois des noyers. Ce
 sont ceux qui ont juste de quoi nouer les deux
 bouts, qui habitent loin des bois, qui n'ont vu
 jusqu'ici aucune paire d'ailes brunes et aux-
 quels il ne convient pas de s'entendre traiter
 de « voleurs de cancoires ».

Si encore ces coquines de bêtes apparais-
 saient partout en même temps ! Mais, ainsi
 que le faisait remarquer M. F.-A. Forel à la
 Société des sciences naturelles, il est tel can-
 ton où les cancoires ne se montrent en gran-

des masses que tous les quatre ans ; dans tel
 autre, tous les deux ans.

Au point de vue démocratique, il y a quel-
 que chose de choquant dans ces phénomè-
 nes ! Pourquoi les confédérés des vingt-deux
 cantons n'ont-ils pas leurs cancoires la même
 année ? De quel droit les uns n'en sont-ils gra-
 tifiés ou affligés que tous les quatre ans, tandis
 que d'autres sont tenus de faire bisannuelle-
 ment leur service de chasseur ? Une république
 comme la nôtre ne doit pas connaître de privi-
 lèges entre citoyens. Saisissons les Chambres
 de cette question, et si elles ne défèrent pas à
 nos légitimes vœux, organisons l'initiative des
 cancoires fédérales ! V. F.

Les tireurs du bon vieux temps.

*Le papegay, à Cossonay. — Les Echarpes
 blanches de Montreux. — La Noble Société
 des fusiliers de la paroisse de Saint-Sapho-
 rin. — Les Mousquetaires de Blonay.*

IV

Le supplément au dictionnaire historique du
 Canton de Vaud nous donne de curieux dé-
 tails sur les *mœurs* municipales de Cossonay,
 sous le régime bernois, témoin les lignes sui-
 vantes que nous empruntons à cette intéres-
 sante publication :

C'était au mois de mai qu'avait lieu la fête
 du Papegay ou de l'oiseau, à laquelle prenait
 part toute la population, et qui était animée par
 les fifres et les *laborins*. Les conseillers, les
 bourgeois notables, les *seigneurs arquebusiers*
 dinaient ensemble à la Maison-de-Ville. En
 1597, cent et dix convives prirent part à ce
 banquet. On y but le meilleur vin de la ville ;
 les viandes furent fournies par l'hôte et la carte
 à payer s'éleva à 249 florins 9 sols (le florin va-
 lait 4 batz. *Réd.*), somme énorme pour le temps
 et que des rasades longuement répétées peu-
 vent seules expliquer. En 1551, le roi du Pape-
 gay recevait une aune de drap valant 10 flo-
 rins.

« Dans le cours de l'année, il se présentait
 une foule d'occasions saisies avec empresse-
 ment par les conseillers pour boire aux dé-
 pens de la ville. Passait-il dans la ville un sei-
 gneur ou un notable, le Conseil lui envoyait
 les *semaïsses* ; c'était du vin offert au nom de
 la ville, renfermé dans de grands pots d'étain.
 Si le personnage était bien avisé, il invitait le
 Conseil à venir boire avec lui.

» Un conseiller nouvellement élu devait
 donner un repas à ses collègues. Le nouveau
 bourgeois devait un dîner aux conseillers.
 Dans les affaires pressantes, le Conseil se réu-
 nissait à l'auberge et y dinait aux frais de la
 communauté...

» Avec une administration pareille, on com-
 prend qu'il ne restait pas de grandes ressur-
 ces à la ville pour le pavé des rues, l'entretien
 des chemins, le soin des pauvres, des mala-
 des et des écoles.

» C'étaient là les *mœurs* du temps. »

L'abbaye des *Echarpes blanches* de Mon-
 treux est l'une des plus intéressantes et des